



Les 22 ha d'eau libre abritent amphibiens et libellules en grand nombre (21 espèces pour ces dernières), mais c'est surtout pour ses plantes aquatiques que le **lac** est reconnu : alors que la faible pente des **berges** favorise l'expression d'une grande diversité de végétations (herbiers flottants, jonçaias, cariçaias, saulaies...), la variabilité saisonnière du niveau d'eau permet le développement de plantes amphibiens rares et protégées comme l'Elatine à six étamines.



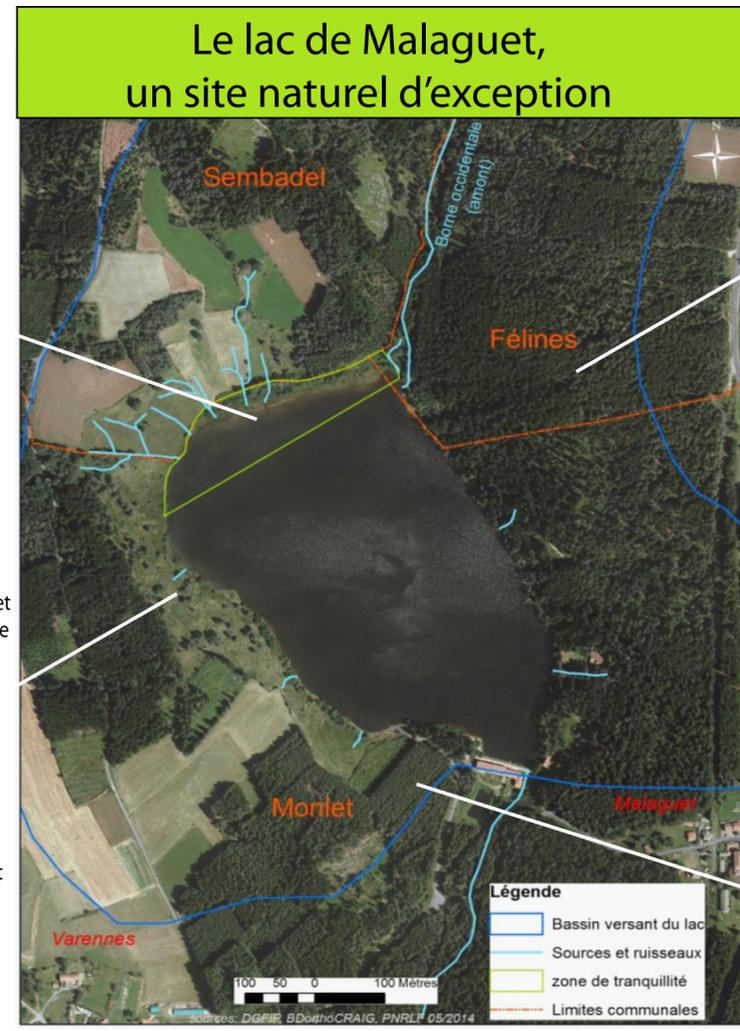
Les grèves du lac de Malaguet sont les seules de Haute-Loire à accueillir l'Elatine



La Potentille des marais est caractéristique des zones tourbeuses



Les sources et ruisselets provoquent l'engorgement des sols à proximité du lac, donnant naissance à des **zones humides** qui présentent une grande diversité d'espèces. Si les zones tourbeuses sont impropres à l'agriculture (la matière organique ne s'y décompose pas du fait du manque d'oxygène dans le sol), les prairies humides sont fauchées ou pâturées extensivement, ce qui participe à la préservation de la biodiversité.



La pratique de la **fauche**, qui permet la production de fourrage pour les mois d'hiver, favorise une végétation herbacée différente de celle observée dans les prairies pâturées. Le Narcisse des poètes est caractéristique des prairies de fauche montagnardes exploitées encore extensivement, c'est-à-dire avec peu d'apports d'engrais et par une fauche tardive excluant l'enrubannage.



La **sapinière** est le boisement naturel typique du plateau de La Chaise-Dieu. Elle est exploitée traditionnellement en futaie jardinée ou irrégulière, ce qui signifie que des arbres de tout âge et de toute taille se côtoient dans une même parcelle. Tous les 7 à 10 ans, le forestier y récolte les plus gros bois lors de coupes dites «de jardinage». Le Pic noir et la Chouette de Tengmalm (qui niche dans les trous de ce dernier) sont les espèces les plus emblématiques de ces forêts.



Les **plantations**, d'épicéas pour la plupart, sont souvent installées sur d'anciens terrains agricoles. Elles sont généralement pauvres en biodiversité, sauf après exploitation où une végétation pionnière à framboisiers, sureaux et épilobes (photo ci-dessus) se développe, accueillant oiseaux et insectes.

La réserve naturelle régionale : un outil de préservation

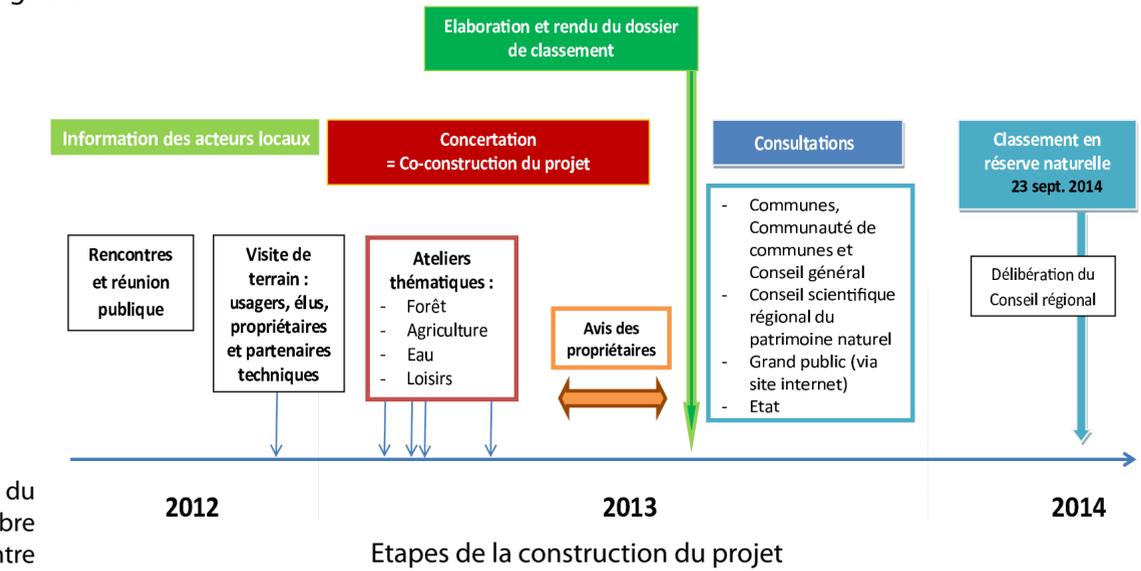
Dans le but de préserver des richesses naturelles et une qualité paysagère d'exceptions et pour valoriser des activités humaines respectueuses de leur environnement, le Parc Livradois-Forez a travaillé depuis 2012 à la création d'une réserve naturelle régionale sur le bassin versant du lac de Malaguet.

En classant le site en réserve naturelle régionale le 23 septembre 2014, la Région affirme sa volonté de préserver les hauts-lieux de biodiversité en Auvergne en constituant un réseau d'espaces protégés représentatifs de la diversité du patrimoine naturel.

L'outil s'appuie sur l'adhésion des propriétaires et des collectivités locales, puisque seules les parcelles dont les propriétaires ont exprimé leur accord ont été classées en réserve naturelle régionale.



Visite de terrain



Des **ateliers de concertation** impliquant les usagers et les propriétaires du site, mais aussi les élus locaux et des partenaires techniques (Chambre d'agriculture, associations locales et fédérations de chasse et de pêche, Centre régional de la propriété forestière...), ont permis de définir collégialement :

Les **règles de bonne gestion** à adopter pour préserver l'intérêt général
= REGLEMENT de la réserve naturelle
Exemples : coupe rase > 1 000 m² interdite en sapinière, zone de tranquillité pour la faune à la cime du lac (zone sans chasse ni pêche / voir carte), pesticides interdits à proximité du lac et du ruisseau...

Les **actions de gestion** à mettre en place
= futur PLAN DE GESTION
Exemples : aménagement d'abreuvoirs pour le bétail, rotation du pâturage, sentier pédagogique, gestion du stationnement des véhicules...

